



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2023-192

PUBLIÉ LE 31 OCTOBRE 2023

# Sommaire

## DDFIP /

32-2023-10-27-00010 - Décision de délégation de signature au responsable du pôle pilotage et ressources et ses adjoints (2 pages) Page 3

32-2023-10-27-00011 - Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle pilotage et ressources (2 pages) Page 6

DDFIP

32-2023-10-27-00010

Décision de délégation de signature au  
responsable du pôle pilotage et ressources et ses  
adjoints

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

2, place Jean-David  
CS 70352  
32010 AUCH Cédex

## **Décision de délégation de signature au responsable du pôle pilotage et ressources et ses adjoints**

L'Administrateur de l'Etat, Directeur départemental des Finances publiques du Gers,

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale du Gers ;

Vu le décret du n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2023 chargeant M. Patrick LAITANG administrateur de l'État du 2<sup>ème</sup> grade Directeur adjoint, de l'intérim de la Direction départementale des Finances Publiques du Gers en remplacement de M. Jean Claude HERNANDEZ ;

Vu la décision de M. le Directeur général des Finances publiques en date du 25 octobre 2023 fixant la période d'intérim à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 de M. Patrick LAITANG dans les fonctions de Directeur Départemental des Finances publiques du GERS par intérim ;

## Décide :

**Article 1** - Délégation de signature est donnée à Mme Joëlle BETHENCOURT, Administratrice des finances publiques adjointe, Directrice du Pôle Pilotage et Ressources, à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seule, ou concurremment avec moi, sous réserve des dispositions de l'article 2, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

Elle est autorisée à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

**Article 2** – Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

**Article 3** – Semblable délégation de signature est donnée à :

- **M. David VERCUSSE**, inspecteur principal, adjoint à la responsable du Pôle Pilotage et Ressources ;
- **Mme Corinne LECAT** Inspectrice Divisionnaire, adjointe à la responsable du Pôle Pilotage et Ressources ;

en cas d'empêchement de ma part et de celle de Mme Joëlle BETHENCOURT, Administratrice des finances publiques adjointe, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

**Article 4** – Le présent arrêté prend effet le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Il sera publié au recueil des actes administratif du département.

AUCH, le 27 octobre 2023

M. l'Administrateur de l'Etat,  
Directeur départemental des Finances publiques du Gers par  
intérim

Signé : Patrick LAITANG



DDFIP

32-2023-10-27-00011

Décision de délégations spéciales de signature  
pour le pôle pilotage et ressources



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

2, place Jean-David  
CS 70352  
32010 AUCH Cédex

## **Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle pilotage et ressources**

L'Administrateur de l'Etat, Directeur départemental des Finances publiques du GERS,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale du Gers ;

Vu le décret du n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2023 chargeant M. Patrick LAITANG administrateur de l'État du 2<sup>ème</sup> grade Directeur adjoint, de l'intérim de la Direction départementale des Finances Publiques du Gers en remplacement de M. Jean Claude HERNANDEZ ;

Vu la décision de M. le Directeur général des Finances publiques en date du 25 octobre 2023 fixant la période d'intérim à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 de M. Patrick LAITANG dans les fonctions de Directeur Départemental des Finances publiques du GERS par intérim ;

## Décide :

**Article 1 :** Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

**M. David VERCRUSSE**, Inspecteur principal, adjoint à la responsable du Pôle Pilotage et Ressources ;

**Mme Corinne LECAT**, Inspectrice Divisionnaire, adjointe à la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

### Service Ressources Humaines

**M. Jérôme TAITARD**, Inspecteur des Finances Publiques, chef du service gestion des ressources humaines

reçoivent les mêmes pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ce dernier, les tiers n'ayant toutefois pas à se faire justifier de cet empêchement :

- **Mme Elise RODRIGUEZ-HERNANDEZ**, contrôlease des Finances publiques
- **Mme Barbara PERE** contrôlease

### Formation professionnelle

**Mme Lucie DELMON**, inspectrice des Finances Publiques, cheffe du service formation professionnelle reçoit les mêmes pouvoirs, à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de cette dernière, les tiers n'ayant toutefois pas à se faire justifier de cet empêchement :

- **Mme Laëtitia CHAPLAIN**, agente administrative des Finances Publiques

### Budget, immobilier, logistique

**Mme Julie MOURLAN-MEIHLAN**, inspectrice des Finances Publiques, cheffe du service Budget, immobilier, logistique

reçoivent les mêmes pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de cette dernière, les tiers n'ayant toutefois pas à se faire justifier de cet empêchement :

- **Mme Muriel GAUZERANS**, contrôlease des Finances publiques.
- **M. David MERCADER**, contrôleur des Finances publiques,
- **Mme Carole ZANANDREA**, contractuelle
- **Mme Nathalie GRAZIDE**, agente administrative

### Assistant de prévention, déléguée départementale à la sûreté

- **Mme Lucie DELMON**, inspectrice des Finances Publiques,

**Article 2 :** le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

**Article 3 :** Le présent arrêté prend effet le 1<sup>er</sup> novembre 2023.

AUCH, le 27 octobre 2023

M. l'Administrateur de l'Etat,  
Directeur départemental des Finances publiques  
du Gers par intérim

Signé :  PATRICK LAITANG